



Permis de construire périmé, quelle suite

Par **melo789**, le **06/10/2014 à 14:24**

Bonjour,
Quelle est la procédure à suivre pour continuer la construction d'une maison individuelle dont le chantier a été abandonné il y a plus de 10ans et dont le permis est à ce jour périmé.
Je souhaite achever la construction en déposant une nouvelle demande de permis de construire mais la mairie me demande d'annuler mon 1er permis.
Mon permis de construire étant périmé, je ne comprends pas pour quelles raisons on me demande de l'annuler...
En vous remerciant par avance,
Cordialement

Par **moisse**, le **06/10/2014 à 18:59**

Bonsoir,
Vous lisez et imprimez ceci à l'attention de l'urbaniste de la mairie:
<http://jurisurba.blogspot.com/archive/2006/07/13/un-ouvrage-inacheve-a-la-date-d%E2%80%99expiration-du-delai-de-valid.html>